



## Motion des élus du CSE France 3 Corse Via Stella

Les Elus du CSE Corse Via Stella et les organisations syndicales représentées ce jour ne sont pas d'accord sur la mise en place d'un Plan de continuité d'activité pour France 3 Corse Via Stella qui suspend la quasi-totalité de nos émissions et qui altère sans concession notre mission de service public.

Depuis le début de la crise sanitaire, le Personnel de France 3 Corse Via Stella a démontré qu'il pouvait assurer une activité plus importante que celle proposée par le PCA déjà mis en place par la Direction Territoriale depuis le 10 janvier sans concertation avec les instances.

Suite au refus de la Direction Territoriale de revoir sa position, les Elus du CSE à l'unanimité ont décidé de suspendre le CSE et en appellent à l'arbitrage du Directeur du Réseau.

Rien n'est assuré à ce jour que le PCA s'arrête le 01 février 2022, il est inadapté à France 3 Corse Via Stella chaîne de plein exercice et son impact se fait déjà ressentir sur l'emploi de nos CDD et nos intermittents. Quant à nos collègues qui sont mis en disponibilité, la décision est incompréhensible d'autant plus qu'elle a été brutale alors même qu'ils pourraient participer à l'effort collectif.

L'incapacité du Directeur Territorial à répondre aux questions des Elus depuis plus d'un an et instaurer un vrai dialogue social nous oblige à nous adresser au Directeur du réseau.

Ajaccio, le 13 janvier 2022

Les organisations syndicales UNSA/SNJ/STC/FO s'associent.